



> MUTUELLE COMMUNALE

Réunion Publique

Le projet d'une mutuelle communale est né de la volonté de la municipalité d'accompagner les habitants dans leur quotidien pour l'accès aux soins. L'objectif est de permettre aux Bonnefamilliens de bénéficier d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif.

Les offres seront adaptées aux besoins de chacun (personnes âgées, enfants, familles, actifs, inactifs, agents de la collectivité...). Différents tarifs et différents niveaux de garanties vous seront proposés.

Nous vous invitons à venir découvrir les offres lors de la réunion d'information publique organisée le

samedi 16 septembre 2017 à 10 heures la salle d'animation rurale



> VOS IMPOTS LOCAUX

Pour la 16^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition de la part communale des impôts locaux.

Pour rappel, les impôts locaux sont au nombre de 2 :

La taxe d'habitation et la taxe foncière.

Elles sont calculées de la manière suivante :

L'État fixe une base de calcul «la valeur locative brute» de votre maison. Cette base est revalorisée chaque année par le Centre des Finances Publiques.

Cette valeur locative est en fait la valeur cadastrale de votre maison ou appartement. Il s'agit du loyer annuel théorique qu'elle ou qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales.

La valeur locative est donc censée tenir compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien.

La part communale des impôts locaux est donc l'application d'un taux d'imposition fixé par le conseil municipal sur cette base de valeur locative brute fixée par l'Etat.

Pour plus d'informations : <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/base-de-calcul>



> RENTRÉE SCOLAIRE 2017

Une réunion de pré-rentree aura lieu le vendredi 1^{er} septembre à 17 heures 30 au restaurant scolaire de l'école de Bonnefamille.

A cette occasion, les enseignantes présenteront l'école et leurs classes. La municipalité vous informera sur l'organisation des services périscolaires (garderie, activités périscolaires et restauration scolaire) et sur le fonctionnement du portail informatique « parents-services » qui permet à chaque famille d'inscrire ses enfants à ces services. Votre présence est vivement souhaitée.

A l'issue de cette réunion, le Sou des Ecoles vous convie à son assemblée générale.

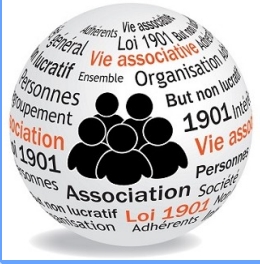
La rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre.

>FORUM DES ASSOCIATIONS

La commission animation organise le forum des associations sur le terrain multisports.

Le vendredi 8 septembre de 16 heures 30 à 20 heures.

C'est l'occasion pour les habitants de découvrir ou redécouvrir les activités proposées sur la commune, d'adhérer aux associations et clubs ou encore de s'engager comme bénévoles.



>CHANGEMENT DE VOIRIES



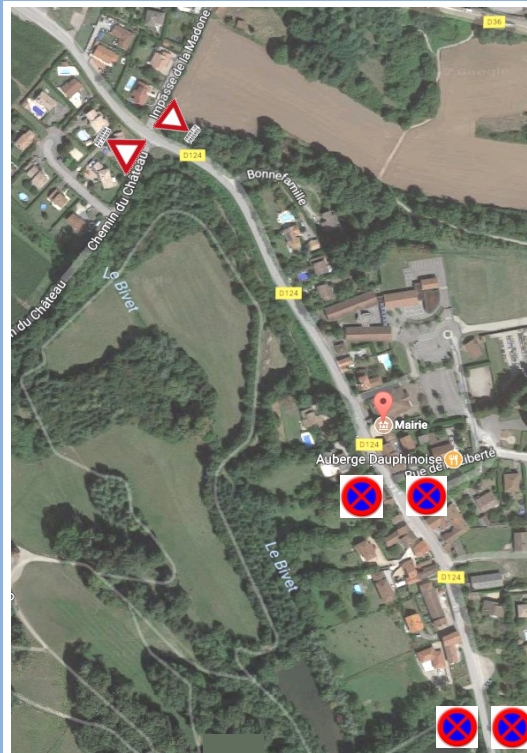
A compter de la fin du mois d'août, une nouvelle signalisation routière va être mise en place sur 2 sections de la route des étangs (CD124).

La 1^{ère} concernera un changement de priorité à l'intersection du CD124 et du chemin du Château/ impasse de la Madone.

Des panneaux de cédez le passage seront installés sur le CD124.

La route des étangs ne sera donc plus prioritaire !

La seconde interdira l'arrêt et le stationnement, dans les 2 sens, sur le CD124 entre l'arrêt de bus situé avant le cabinet médical et le panneau de sortie de village.



>AU PROGRAMME



MARCHE DES COLLINES

La Marche des Collines aura lieu le dimanche 10 septembre à Heyrieux. Pour cette toute nouvelle formule plusieurs événements vous sont proposés : 3 circuits balisés : 7, 9 ou 12 km (Inscriptions à partir de 7h30 à la Salle des Sports), 1 balade culturelle de 2 km (Inscription à la Salle des Sports. Départ à 10h30.) des « Jeux, saveurs et découvertes... », un marché des producteurs et des animations.



SOIRÉE PÉTANQUE RENCONTRE

Samedi 16 septembre, le Sou des Ecoles organise un concours rencontre sur le terrain de pétanque. Inscription et petite restauration sur place.



VIDE GRENIER

L'association Team Big Foot organise son vide grenier annuel le dimanche 17 septembre aux Eynards. Inscription et petite restauration sur place



web

Mairie de Bonnefamille
473, Route des étangs / 38090 BONNEFAMILLE
Tél : 04 74 96 45 09 / mairie@bonnefamille.com
Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 / Le samedi de 9h à 12h



Imprimé par nos soins